



V AUX-LÈS-SAINT-CLAUDE (39)



**Extrait du Dictionnaire
GEOGRAPHIQUE,
HISTORIQUE et STATISTIQUE
Des communes de la Franche-Comté
De A. ROUSSET
Tome VI (1854)**

Vaux-lez-Molinges, *Villa de Vallibus*, *Vaux-lez-Saint-Claude*, *Vaux-Chiria*,

Village de l'arrondissement, et du canton de Saint-Claude ; perception et distribution de poste de Molinges ; succursale ; à 15 km de Saint-Claude et 49 de Lons-le-Saunier.
Altitude: 332^m.

La commune de Chiria a été réunie à celle de Vaux le 4 septembre 1822.

Le territoire est limité au nord par Saint-Romain-de-Roche, section de Pra, au sud par Sièges et Rogna, à l'est par Rogna, Molinges et Saint-Romain-de-Roche, à l'ouest par Jeurre, Lavancia et Sièges. La Maison Dayet, la Grange des Buis, les Granges de la Montagne, le Moulin de Vaux, les Granges de Chiria, la Grange de Vaux et le Plana font partie de la commune.

Il est traversé par la route départementale n° 8, de Saint-Claude à Lyon ; par les chemins vicinaux tirant à Rogna et aux Granges de Chiria ; par la Bienne, les biefs de Saint-Romain, des Gorges du Prélet, du Voué-Jean-Clerc, du Chaumieux et de Tinte.

Le village est situé dans la vallée de la Bienne, sur la rive gauche de cette rivière. Les maisons bordent la route de Saint-Claude à Lyon. Elles sont groupées, construites en pierre, mais sans goût, et couvertes soit en tuiles plates, soit en tavaillons, et quelques-unes en chaume.

Population : en 1790, 245 habitants ; en 1846, 432 ; en 1851, 410, dont 203 hommes et 205 femmes ; population spécifique par km carré, 43 habitants ; 102 maisons ; 108 ménages.

État civil : Les plus anciens registres de l'état civil datent de 1792.

Vocabulaire : saint Sébastien. Paroisse de Molinges.

Dans les registres d'état civil, cette commune se nomme d'abord Vaux (1793-1841), puis Vaux-lès-Molinges (1842-1864) puis à partir de 1865 Vaux-lès-Saint-Claude.

Série communale à la mairie. La série du Greffe, déposée aux Archives Départementales, a reçu les cotes 3 E 7303 à 7309, 3 E 7998 et 7999, 3 E 1106 à 1108 et 3 E 13104. Tables décennales : 3 E 1336 à 1344.

Microfilmé sous les cotes : 5 Mi 1114 et 1115, 2 Mi 1202, 2 Mi 1935 et 1936, 5 Mi 20 et 21 et 5 Mi 1184.

Cadastre : exécuté en 1812 : surface territoriale 936^h divisés en 3801 parcelles que possèdent 271 propriétaires, dont 141 forains ; surface imposable 893^h, savoir : 329 en pâtures, 235 en bois, 132 en terres labourables, 112 en prés, 53 en friches, 22 en gravières, 7 en vergers, 2^h 13^a en sol et aisances de bâtiments, 66^a en jardins, 20^a en mares et réservoirs, d'un revenu cadastral de 13.126 fr.; contributions directes en principal 2.192 fr.



La plus faible partie du territoire, comprise dans la vallée de la Bienne, est en plaine et très fertile ; le surplus est montagneux et peu fertile. Le sol produit du blé, du seigle, du méteil de blé et de seigle, de l'orge, de l'avoine, du méteil de blé et d'orge, du maïs, des légumes secs, des pommes de terre, une grande quantité de fruits, des vins rouges d'une médiocre qualité, du foin et des fourrages artificiels. Les récoltes sont fréquemment endommagées par les débordements de la Bienne.

On importe moitié des céréales et presque tout le vin. Le revenu réel des propriétés est de 2 fr. 50 c. pour 0/0.

On élève dans la commune des bêtes à cornes, des porcs qu'on engraisse et des volailles ; 80 ruches d'abeilles. L'agriculture y fait beaucoup de progrès.

On trouve sur le territoire de la mauvaise pierre à bâtir, de la pierre à chaux, d'abondantes sablières et des gravières inépuisables.

Les habitants fréquentent les marchés de Saint-Claude et de Moirans. Leur principale ressource consiste dans l'agriculture, le produit des fromageries, le flottage des bois sur la Bienne et la tournerie sur bois, os et corne, pour le compte des négociants de Saint-Claude.

Il y a deux châlets dans lesquels on fabrique ann. 10.000 kg de fromages, façon Gruyère ; un martinet à un arbre de camage ; un moulin à farine à deux tournants, avec scierie mécanique à une lame pour bois de construction.

Les patentables sont: 3 aubergistes, 1 marchand forain et 1 épicier.

Biens communaux : une église et un cimetière à l'entour ; un presbytère construit en 1842, contigu au cimetière ; une maison commune renfermant la mairie, la fromagerie, la salle de pompe à incendie et la salle d'étude, fréquentée en hiver par 30 garçons et 25 filles ; deux fontaines avec abreuvoirs et un lavoir ; deux fontaines avec abreuvoirs au hameau de Chiria ; un oratoire dans un rocher, et 249^h 16^a de pâtures, friches, gravières et bois-taillis, d'un revenu cadastral de 681 fr. ; la section de Chiria a 202^h 89^a de bois, pâtures, friches et gravières, d'un revenu cadastral de 333 fr.

Bois communaux : 74^h 04^a ; coupe annuelle 2^h 61^a ; Chiria, 69^h 85^a ; coupe annuelle 2^h 61^a.

Budget : recettes ordinaires 2.494 fr. ; dépenses ordinaires 2.221 fr.

NOTICE HISTORIQUE

Vaux n'est pas un village : c'est un jardin anglais tout parsemé d'arbres fruitiers et de chaumières, arrosé par la Bienne et offrant pour perspectives de hautes montagnes et des roches nues percées de grottes. On voit de là l'antique église de Saint-Romain qui semble suspendue sur un précipice, Jeurre, sentinelle à l'entrée de la vallée d'Héria, et plusieurs autres villages. Placé au débouché de deux vallons, sur les bords d'une rivière flottable et du grand chemin qui reliait la ville d'Antre à Dortans et à Lyon, Vaux dut être habité dès les temps les plus reculés ; aussi y rencontre-t-on fréquemment des médailles romaines, surtout aux types de César, Probus et Carus. Membre de la paroisse de Molinges, son nom se trouve implicitement compris dans le diplôme du roi Lothaire de l'an 832 ou 855, sous la dénomination générique de *Molinas*. Des titres de 1250 mentionnent ce village d'une manière spéciale.

Seigneurie : Chassal, Marigna, Molinges, Chiria et Vaux formaient une prévôté de la terre de Saint-Claude qui était appelée la *Prévôté de la vallée*. L'abbé de Saint-Claude en était le seigneur. La basse justice était rendue par le prévôt et la moyenne par le grand-cellérier de l'abbaye, qui connaissait aussi par appel des sentences du prévôt. L'abbé Pierre de la Baume ayant appris que le cellérier ne prononçait jamais

d'amendes, dans cette prévôté, au-dessous de 60 sols, même pour les délits les plus insignifiants, décida que ces amendes ne pourraient jamais dépasser 3 sols (21 juillet 1516).



Les sujets étaient soumis à la mainmorte réelle et personnelle. La famille Nicod seule avait reçu un affranchissement en devenant censitaire du moulin de Vaux.

Les difficultés qui surgissaient sans cesse entre les communautés de Chiria et de Vaux, au sujet des terrains indivis entre elles et même des limites de leurs territoires, nécessitèrent un arbitrage qui amena une délimitation définitive le 17 mai 1744.

Sergenterie : Une famille noble posséda en fief la sergenterie de Vaux et prit le nom de ce village. Guillaume, fils de Guyot de Vaux, vendit, en 1256, à l'abbé de Saint-Claude, un meix à Vouglans. En 1305, Jeannette, fille de Jean de Vaux, et Perrenette, fille de Hugon de Vaux, firent hommage à l'abbé Odon de Vaudrey de ce qu'elles tenaient de lui en fief. Ces dames avaient contracté d'énormes mésalliances, car elles furent obligées de déclarer qu'à leur décès leurs biens deviendraient mainmortables, « pour raison de leurs maris qui estoient de serve condition. »

Industrie ancienne : Aux XV^e et XVI^e siècles, presque tous les habitants de Vaux et de Chiria étaient teinturiers. Cette industrie y avait été introduite par une famille allemande. Une grande partie du sol était emplantée de safran qu'on employait dans les ateliers de teinture. Ces champs sont encore appelés les *Safranières*, et le ruisseau qui fournissait l'eau pour le lavage des étoffes a conservé la dénomination de *ruisseau de la Teinte*.

Événements divers : Situés près de la frontière du Bugey, Vaux et Chiria furent fréquemment attaqués par les habitants de Dortans et d'Arbent. Lorsque la guerre éclatait entre le comté de Bourgogne et la France, c'est sur ce point de la province que les luttes s'engageaient avec le plus d'acharnement ; On cite des cruautés inouïes commises par les Bûgistes. A la suite des pestes et des guerres de 1636, la paroisse de Molinges resta déserte. Les deux foires qui se tenaient chaque année dans ce village ne purent être relevées qu'en 1680.

L'année 1854 fut bien fatale pour Vaux. Une inondation de la Bienne, qui eut lieu le 23 juillet, détruisit les récoltes, et un incendie dévora 14 maisons. Tous les titres de la mairie furent perdus.

Chapelle : La chapelle de Vaux, *ecclesia de Vallibus*, était bâtie sur la limite même des territoires de Vaux et de Chiria et était précédée d'une place sur laquelle se tenaient les assemblées générales des deux communautés, lorsqu'il s'agissait de délibérer sur les affaires de ces deux villages. Cette chapelle, ancienne dépendance de l'église de Molinges, est dédiée à saint Sébastien et a été érigée en succursale le 30 janvier 1839. On la trouve mentionnée dès le XV^e siècle dans les pouillés du diocèse de Lyon. Cet édifice se compose d'un clocher qui n'apparaît qu'au-dessus des combles, d'une tribune, d'une nef voûtée en lambris et d'un chœur plus ancien que la nef. M. D. Monnier y a remarqué une vieille nappe d'autel, brodée en guipure, d'un travail admirable. Elle représente, en trois tableaux, le Crucifiement de N.-S., sainte Marguerite et l'Annonciation. Les instruments de la Passion sont brodés dans l'encadrement.

Biographie : ce village est la patrie de François Clerc, officier de l'Université en retraite, ancien censeur des collèges Saint-Louis et Bourbon, à Paris, et chevalier de la légion d'honneur.

Bibliographie : Archives de la préfecture du Jura.—Annuaire du Jura, année 1850.